



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'association Nochlezhka Suisse Solidaire, premier avril 2011

Début de séance : 19h15

Présents : Pierre Jaccard, Natacha Gal, Nicole Ghali, Andrea Rajman, Olivier Dumont

Excusés : Stefano Albino, Philippe Party, Carla Cordin, Jean-David Rochat, Jean-Paul Périat, Geneviève Levine, Maria Roth Bernasconi, Liliane Maury Pasquier

Approbation du résultat comptable mi-2009 – fin 2010

Le président renseigne qu'à ce jour le CCP se monte à 3'154 francs.

Il informe l'assemblée que les dons sont répartis de la sorte :

10% pour l'administration, 5% pour les honoraires de la fiduciaire, 15% comme réserve pour Nochlezhka et 70% pour les actions de Nochlezhka. Les cotisations sont dévolues aux frais administratifs.

Il informe également que la mention *compte courant associé* correspond aux sommes investies par le président, le vice-président et l'ancienne responsable des achats des médicaments.

Enfin, le président relève que le nombre de membres a plus que doublés en une année.

Décharge du Comité et de la Fiduciaire

Après lecture, le rapport de vérification des comptes est adopté à l'unanimité. Décharge est donnée sur ce point.

Election des membres du comité

Le président indique que les membres du comité, vice-président et trésorier, absents ce soir là, n'ont pas demandé à être relevés de leur mandat. En conséquence, les membres du comité sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

Rapport d'activités

Force est de constater que de « vendre » les problèmes sociaux de la Russie n'est vraiment pas aisé. Les donateurs se trouvent majoritairement parmi les couches moyennes de la population, les sommes récoltées dépassent que très rarement les cinq cents francs individuels.

Le but de Nochlezhka Suisse Solidaire est de minimiser au maximum les frais généraux afin que la plus grande partie des dons soient versés à Nochlezhka. Ces frais sont couverts par les cotisations et les 15% (administratif et fiduciaire). Ils se montent à 6'451.44 francs.

En guise de récapitulatif : du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2010 N.S.S. a remis 23'495 francs à Nochlezhka dont 4'045 francs en médicaments et matériel électronique divers. Toutes les informations sur notre site : www.suissesolidaire.org

Perspectives futures

Le fondateur de Nochlezhka, Maxim Egorov sera de passage du 10 au 12 mai prochain à Genève, pour une intervention devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. N.S.S. profitera de cette occasion pour organiser à Genève une conférence sur les droits humains en Russie, une problématique peu connue. Les médias seront approchés, les parlementaires, parrains de l'association, seront contactés, de même qu'Amnesty International, afin que dans la mesure de leurs possibilités ils puissent rencontrer Maxim Egorov.

Le projet durable que NSS avait essayé de mettre sur pieds l'an dernier, sera abordé avec Maxim Egorov dans le but de le relancer. L'objectif était d'amplifier la réinsertion des alcooliques sans-papier, sans-logis entreprise par Nochlezhka, permettre que l'encadrement, la formation et le personnel soient optimisés, que ce projet soit économiquement indépendant après trois ans de fonctionnement. Ce type de projet représente le seul moyen de dépasser la seule aide humanitaire.

En 2011, l'aide humanitaire sera poursuivie plus spécialement pour le bus de nuit et la tente de la survie.

Définition de la prochaine campagne de recherche de fonds

La prochaine campagne de recherche de fonds portera sur le bus de nuit.

Nochlezhka demande un appui pour financer les douze prochains mois d'activité. Sur un budget de fr. 49'810.- la moitié n'est pas couverte.

Rapport de la section bâloise N.S.S.B.

Anna Hodel de N.S.S.B. a pris contact avec Novartis, afin de sonder les possibilités d'un don en médicaments. Novartis a ouvert une filiale à St-Pétersbourg. Ceci résoudrait la question épineuse de la traduction des posologies ainsi que du transport.

La marraine d'Ana-Lena a transporté à Saint Pétersbourg du Vita Merfen pour une valeur de cinq cent francs.

Le comité de N.S.S.B. est entrain de mettre sur pied un concert de bienfaisance pour Nochlezhka. La date est encore à définir.

D'autres actions verront prochainement le jour dans le même but.

Demande d'adhésion à la Fedevaco (Fédération Vaudoise de Coopération)

La condition des deux ans d'existence est désormais remplie. N.S.S. est en mesure de présenter sa candidature d'adhésion à la FEDEVACO.

Deux parrains ont été trouvés, l'EPER et le CSR, Centre sanitaire suisse. La CSR a cependant marqué une certaine réserve, la Russie ne figurant pas sur la liste OCDE des pays en développement.

Cette adhésion permettrait d'avoir accès à leur réseau ainsi qu'à des fonds destinés à la divulgation (exposition, affichage, etc), de profiter de leur expertise et des cours donnés dans le cadre du montage de projet économiquement viable à moyen terme.

Le montant de la cotisation serait de 400 francs par an.

Ces arguments militent en faveur de cette adhésion. Elle est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

Réflexion sur une éventuelle exposition photographique

Une exposition de ce type doit être intégrée à un autre événement ou à une action d'envergure permettant de toucher un public cible prêt à s'investir. Il est rare en effet que des gens soient incités à donner de l'argent simplement après avoir vu des photos. N.S.S. va s'engager à ces fins là et espère la mettre sur pied d'ici la fin de l'année.

Divers

La présidente de Nochlezhka, Zoia Solovieva, nous communique que le bail de Nochlezhka a été renouvelé pour cinq ans et ils n'ont aucune information au sujet du vaste plan de restructuration du quartier où ils se trouvent

Zoia confirme que Diakonie Hambourg, au lieu des 100 milles euros espérés comme chaque année, en versera 40 milles. Nochlezhka va tenter de demander à Diakonie Stuttgart 30 milles euros.

Les communications entre Nochlezhka et N.S.S. se sont très nettement améliorées lors de l'année 2010."

Fin de la rencontre : 21h45.